



# CHEVRY-COSSIGNY

## MAGAZINE MUNICIPAL



*Programmation des aménagements près du centre culturel*



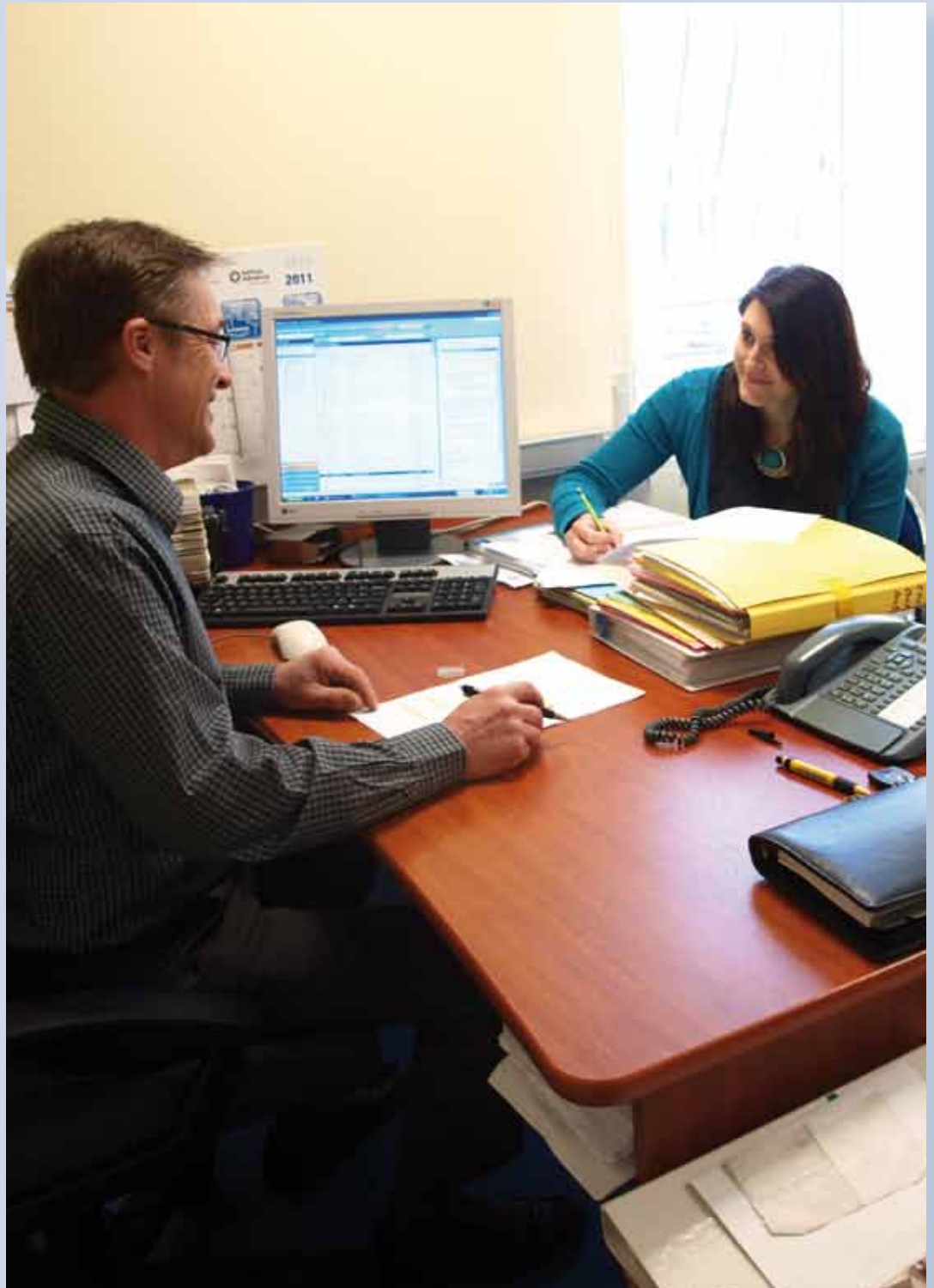
*14 mai concert ACACC à la salle polyvalente*



*La seconde édition de la semaine de la jeunesse s'organise*



*Raccordement de la fibre optique, ça démarre*



# Les services municipaux

N° 21 - MARS - AVRIL - MAI - 2011



**énergies renouvelables**

- POMPE A CHALEUR
- GÉOTHERMIE
- AÉROTHERMIE
- CLIMATISATION
- SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- SOLAIRE THERMIQUE

*Avec le photovoltaïque, la lumière devient électricité*  
Economique, écologique, confortable, silencieux, modulable,  
Profitez de tous les avantages du solaire

**01 60 62 41 40**  
Rue de l'industrie - 77170 Brie-Comte-Robert  
e-mail : [geoclimat@energiesvertes.fr](mailto:geoclimat@energiesvertes.fr)  
[www.energiesvertes.fr](http://www.energiesvertes.fr)

*Pérennisez vos installations pour une économie durable*



**ALPHA T.P.**

**TRAVAUX PUBLICS**

Z.I. La Haie Passart  
1, rue Léonard de Vinci  
BP 106  
77170 BRIE COMTE ROBERT  
Tél.: 01 64 05 29 66  
Fax : 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779



**Kalfa**  
Mécanique de Précision

2 RUE DE BEAUVERGER  
77173 CHEVRY-COSSIGNY  
TÉL. : 01 64 05 20 83 - FAX : 01 64 05 30 43



**ÉCOLE D'ÉQUITATION**  
01 60 62 21 24

*« Dans faire du cheval ou du poney à la ferme de Cossigny ! »*

**EPONA ORGANISE**

- des stages durant les vacances scolaires
- des cours "SECTION BABY" dès 3 ans
- des cours adultes (sur des petites chevaux)
- des examens avec "Diplômes Fédéraux"
- des demi-journées d'animations à thème
- des compétitions (coupes, médailles, cadeaux)

**FERME de COSSIGNY**  
77173 Chevry-Cossigny  
ÉTABLISSEMENT  
AFFILIÉ FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
MONITEUR DIPLOMÉ D'ÉTAT

# SOMMAIRE

## L'édito..... p. 5

Pour satisfaire l'ensemble des demandes de raccordement fibre optique, la municipalité a entamé de nouvelles démarches auprès de ses partenaires.



## L'agenda ..... p. 6-7

Retrouvez tous les rendez-vous locaux mais aussi nationaux du printemps.

## Environnement & Cadre de vie ..... p. 8

L'ambiance dans laquelle nous vivons participe de notre cadre de vie alors, un peu de courtoisie au volant !



## Les travaux..... p. 10-11

Les travaux d'aménagement du centre culturel vont se poursuivre avec le parc et ses abords.

## Les associations .....p. 12-13



Fêtes, stages, échanges, rencontres, randonnée VTT, le printemps sera animé.



## Le culturel ..... p. 14-15

Dans le cadre de sa politique d'ouverture culturelle, l'ACACC développe ses partenariats. Antoine Beauchamps nous en explique les grandes lignes.



## Dossier ..... p. 16-19

Elus et administratifs partagent le même esprit de service.

## Enfance & scolaire..... p. 20-21

Spectacles, séjours, kermesse, la fin de l'année scolaire se prépare.

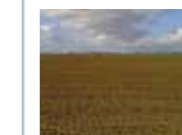


## La jeunesse ..... p. 22-23

Semaine de la jeunesse : 2<sup>e</sup> édition !  
Un de nos jeunes chevriards (B2M) sort son premier album.

## Retour en images ..... p. 24-25

## Vie économique ..... p. 26-27



Avec 90 % des espaces non bâtis sur notre territoire, les exploitations agricoles ont une importance considérable.

## Vie communale et intercommunale...p. 28-29

Fibre optique, SEM@FOR contactera prochainement toutes les personnes inscrites.

Découvrez les richesses du territoire de l'Orée de la Brie à travers deux rallyes pédestres.



## Informations pratiques ..... p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 21 - MARS - AVRIL - MAI 2011

**Edition** : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - e-mail : [mairie@chevry-cossigny.com](mailto:mairie@chevry-cossigny.com)

**Directeur de la publication** : Pierre Bazier

**Comité de rédaction** : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy

**Conception/réalisation** : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres  
Tél. : 01 69 49 88 10 - [www.orange-sanguine.com](http://www.orange-sanguine.com)

**Impression** : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -  
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

**Crédit photos** : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia

**Tirage** : 1 600 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



Conception et pose  
Portails Personnalisés  
Serrurerie Traditionnelle  
Ferronnerie d'Art



- » Serrurerie et Tôlerie industrielle
- » Charpente métallique
- » Tôlerie fine
- » Découpe laser
- » Soudure robot

7, rue René Cassin - 77173 Chevry-Cossigny  
Quartier de l'ancienne gare - 77330 Ozoir-la-Ferrière  
Tél. : 01 64 05 27 06 - Fax : 01 64 05 11 09  
[www.sdp-engineering.com](http://www.sdp-engineering.com)



**Nous souhaitons la bienvenue à  
PROXI SERVICE** (en remplacement du 8 à huit).  
**La nouvelle équipe vous accueille  
7j/7 de 8h à 21h  
sans interruption**

**PARM** 

Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY  
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79  
Email : parm4@wanadoo.fr

**VERGERS DE COSSIGNY**

Production de fruits et légumes biologiques  
Magasin d'alimentation biologique :  
Epicerie, pain, produits laitiers...



Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**ERGELEC** *Grossiste en matériel électrique*

Interphonie  
Alarme  
Motorisation  
Chauffage et climatisation  
Éclairage  
Appareillage  
Décorations

1, rue de la Beauverie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY  
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : [ergelec@wanadoo.fr](mailto:ergelec@wanadoo.fr)

**M@DI'ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : [madielec@wanadoo.fr](mailto:madielec@wanadoo.fr)



# L'ÉDITO



*Agir aujourd'hui  
pour demain*

**C**hevry-Cossigny est la seule commune rurale de Seine-et-Marne et d'Ile-de-France à bénéficier du réseau FTTH et fait partie des six communes françaises sélectionnées.

Comme l'a fort bien souligné Bertrand Caparroy, vice-président du conseil général chargé de l'aménagement numérique, depuis 2006, l'équipe municipale a préfiguré l'arrivée de la fibre dans ces aménagements en déployant des fourreaux partout où nous faisons du génie civil ce qui a rendu le projet possible. De ce point de vue a-t-il ajouté, Chevry-Cossigny est un modèle pour le reste des communes de Seine-et-Marne. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Grâce à la participation de l'État, de la Région, du Département et de la Commune, le coût du raccordement chez l'habitant (s'il n'y a pas de travaux à réaliser) est compris dans le forfait à 59,80 euros. Le projet de départ octroie cette aide pour les 560 premiers inscrits d'ici le 13 mai. Au-delà de cette date, toutes les demandes d'installation devraient être facturées aux environs de 300/400 euros.

Ce que nos partenaires n'avaient pas imaginé c'est que la fibre connaisse un tel succès sur la commune. Alors qu'ils considéraient comme une réussite d'obtenir 300 candidatures, quel ne fut pas leur étonnement face à un tel engouement. En effet, en moins de 48h les 560 inscriptions avaient été remplies et nous avons près de 800 demandes à ce jour.

Face à votre mobilisation, avec toute l'équipe, j'ai engagé des pourparlers avec nos partenaires pour subventionner des prises supplémentaires.

Dans cette perspective, nous avons rencontré les interlocuteurs du Conseil Général le 1<sup>er</sup> mars dernier. A ce jour, rien n'est gagné mais nos partenaires ont été sensibles à l'ampleur du mouvement que la fibre a suscitée auprès des chevriards.

Notre objectif est de faire en sorte que tous ceux qui le souhaitent puissent bénéficier de la fibre dans les mêmes conditions. Toutefois, la commune ne peut pas à elle seule financer l'ensemble des raccordements. Nous mettons donc tout en œuvre pour recevoir l'appui de nos partenaires et nous étudions toutes les options envisageables.

Depuis 5 ans, nous préparons le terrain pour permettre à chacun d'être raccordé au très haut débit. Vous nous avez suivi et une fois encore, vous nous avez permis de démontrer qu'en se mobilisant, les rêves (et oui, il y a 5 ans, le très haut débit était bien un rêve) peuvent se concrétiser et que malgré notre petite taille, nous pouvions ensemble accomplir de grandes choses.

Soyez assurés que notre motivation reste intacte et que nous nous battons pour parvenir au résultat escompté.

*Votre Maire  
Pierre Bazier*

## >>> Les Maires adjoints <<<



**Françoise NARCE**  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint  
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



**Alain WOFYSY**  
4<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



**Cécile GAUTIER**  
2<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargée des finances



**Jack DEBRAY**  
5<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé des travaux, du transport et des eaux



**Sylvie LECAPLAIN**  
3<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



**Franck GHIRARDELLO**  
6<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies

# L'AGENDA TRIMESTRIEL

*Le point information restera ouvert jusqu'au 31 mai*

## > Le calendrier de la fibre optique

Le déploiement suit un calendrier très dense. L'étude de mise en place en cours se poursuivra jusque début avril. Entre temps, le 18 mars, nous recevrons le NRO (voir p. 10). Fin avril, les premiers raccordements seront effectifs. Les inscriptions resteront possibles jusqu'au 13 mai et vous pourrez vous renseigner au point information jusqu'au 31 mai.

## *Vos rendez-vous...*

## *du printemps*



**Jeudi 24 mars**

Journée de la courtoisie au volant  
Voir p. 9

**Samedi 26 mars**

Réunion de quartier  
Voir p. 8

**Samedi 26 mars**

SIETOM Journée Portes Ouvertes  
Accueil du public : 10h-12h30 / 14h-16h

**Samedi 26 mars**

Médaille du travail  
Salle du conseil à 16h

**Samedi 26 mars**

Loto du FCCC 77  
Salle polyvalente dès 19h

**Dimanche 27 mars**

Passage à l'heure d'été  
À 2h du matin il sera 3h

**Jeudi 31 mars**

Conseil municipal  
Salle du conseil à 20h30

**Du 9 au 26 avril**

Vacances de printemps  
Stages de printemps voir p. 12

**Vendredi 22 avril**

Chasse à l'œuf voir p. 20

**Lundi de Pâques - 25 avril**

Fête du travail - 1<sup>er</sup> mai

**Dimanche 8 mai**

Cérémonie commémorative  
RDV 9h45 devant la Mairie de Chevry-Cossigny et 10h45 devant la Mairie de Ferolles Attilly

**Dimanche 8 mai**

Vivre autrement, tout simplement  
au jardin et à la maison  
Voir p. 13

**Du 13 au 21 mai**

Semaine de la Jeunesse  
2<sup>e</sup> édition  
Voir p. 23

➔ **Vendredi 13 mai**

Casting jeunes talents

➔ **Samedi 14 mai**

Journée Portes Ouvertes  
de l'Espace jeunes

➔ **Samedi 21 mai**

Festi'Jeunes

**Samedi 14 mai**

Gala de musique de l'ACACC voir p. 14

**Dimanche 22 mai**

Rando VTT Voir p. 13

**Jeudi 26 mai**

Conseil municipal  
Salle du conseil à 20h30

**Vendredi 27 mai**

Café concert de l'ACACC Voir p. 14

**Samedi 28 mai**

Gala de Danse & Gym' Form Voir p. 15

**Fête des mères - 29 mai**

**Premiers rdv de juin**

**Samedi 18 juin**

Fête du village avec son  
pique-nique géant et ses animations  
Place du Marché - de 19h30 à 2h

**Jeudi de l'Ascension - 2 juin**

**Lundi de Pentecôte - 12 juin**



Pour toute information, vous pouvez contacter Jonathan au 01 64 05 32 25  
et consulter le site Internet [www.chevry-cossigny.com](http://www.chevry-cossigny.com)

## > Prochaine réunion

**SAMEDI 26 MARS 2011**

- 10h Angle de la rue Françoise Rosay et de la rue Jean Renoir
- 10h30 Rue des Jasmins
- 11h Arrêt de bus rue George Méliès
- 11h30 Plessis les Nonains

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE  
SALLE DU CONSEIL - DE 10H À 12H**



## > Retour sur la réunion du 5 février



### ANGLE DE LA RUE CHARLES PATHÉ ET DE LA RUE DE LA BEAUDERIE

Les interrogations ont notamment porté sur les travaux prévus en entrée de ville ainsi que sur le projet de construction de logements rue Aman Jean.

S'agissant de l'entrée de ville, Monsieur le Maire a exposé aux riverains présents le projet avec l'enfouissement des réseaux dans un premier temps puis la requalification de la chaussée d'ici la

fin de l'année. Quant à la construction rue Aman Jean, les personnes intéressées peuvent contacter le service urbanisme qui pourra lui présenter les plans détaillés du projet.

### RUE AMAN JEAN

On nous signale le stationnement régulier de voitures près du STOP ce qui gêne la circulation. Nous rappelons que selon le code de la route "Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers".

Cette fois encore, il s'agit davantage d'une question de civisme et de respect. Nous en appelons au bon sens de chacun et vous invitons à consulter la charte de bonne conduite ci-contre.

### LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS

Un riverain souhaite qu'un panneau 30 km/h soit installé à l'entrée de la rue Beauséjour pour ralentir la circulation.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet de réhabilitation du parking des logements locatifs aidés, rien n'est exclu.

### RUE JEAN FRANÇOIS MILLET

Il semblerait qu'il y ait un souci au niveau du réseau d'évacuation de la rue lors de fortes pluies.

Prenant note de la situation Monsieur le Maire indique que les services techniques en seront informés.

Un voisin de la salle polyvalente s'est plaint de nuisances sonores notamment lors des transferts des tables et des chaises par les services techniques.

Pour le moment la commune ne dispose pas d'autre lieu de stockage pour le matériel qui sert aux associations et aux manifestations. Il est vrai que les services techniques interviennent régulièrement et parfois de nuit. Malheureusement, pour de multiples raisons, le matériel doit être rangé à la fin de chaque manifestation. Toutefois, consigne a été donnée pour veiller à ce que les portes restent fermées afin de réduire le bruit.



On nous signale une vitesse de circulation excessive, des stationnements gênants et le passage de motos et de quads sur le chemin rural.

Ce sont de vrais sujets de la vie quotidienne. Nous essayons d'agir dans la mesure du possible mais les problèmes doivent être traités dans leur globalité. Mettre des chicane pour ralentir la circulation entraîne un problème de fluidité. Installer des plots anti-stationnement complique les déplacements de certains automobilistes. Nous mesurons l'ampleur du problème et sachez qu'il est pris très au sérieux dans le cadre de l'étude du plan de circulation que nous avons abordé le trimestre dernier.

Des riverains ont noté que certains avions de ligne ne respectent pas le couloir aérien. Vous pouvez le signaler, voir ci-dessous.

Le ramassage des déchets n'est pas satisfaisant. Régulièrement les poubelles ne sont pas ramassées. LE SIETOM a été contacté.

## > Nuisances Aériennes

Le système VITRAIL mis en place en 2009 permet de suivre les trajectoires aériennes lors des phases de décollage et d'atterrissage des avions en provenance ou à destination d'Orly. Cette installation est assurée conjointement par l'Orée de la Brie et l'Action Briarde Contre les Nuisances Aériennes (ABCNA). L'objectif est d'obtenir le respect des conditions de survols de nos communes. Aussi, toute personne qui considère qu'un survol ne respecte pas soit l'altitude, la trajectoire ou le couvre feu (entre 23h30 et 6h30 du matin), doit noter l'heure et le jour de passage, si possible, la compagnie aérienne et envoyer ces informations par e-mail : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr), par fax : 01 60 34 96 65 ou par courrier : l'Orée de la Brie – Vitrail - 59, rue Pasteur - 77170 Brie-Comte-Robert

Les informations de chacun des vols sont disponibles 30 minutes après le passage de l'avion et sont accessibles durant 30 jours. Les réclamations doivent être faites durant ce délai. Tout non-respect avéré fera l'objet d'une plainte auprès des autorités aériennes avec pour finalité une condamnation de la compagnie aérienne.

Coordonnées de l'Association : [abcna@laposte.net](mailto:abcna@laposte.net) - Tél. : 01 64 05 14 50.

## > La courtoisie au volant

Le 24 mars, ce sera la 12<sup>e</sup> journée de la courtoisie sur la route. Il est vrai que rouler génère parfois des comportements agressifs, désagréables voire dangereux. Il n'y a pas une seule réunion de quartier où les problèmes liés à la circulation (ou au stationnement) ne sont abordés. Nous avons donc décidé de relayer la campagne organisée par l'Association Française de Prévention des Comportements sur la route à travers

# SES 10 COMMANDEMENTS



**1** Je garde mon sang-froid en toutes circonstances et ne m'énerve pas au volant ou au guidon, notamment en cas d'encombrements. Je n'oublie pas le danger sur la route.

**2** J'accepte le rythme de conduite des autres usagers de la route, hommes, femmes, apprentis conducteurs ou des plus âgés.



**4** Je respecte en toutes circonstances les emplacements signalés «Handicapés», Livraisons, Ecole, Sortie de chantier, Arrêt de bus. Je laisse libre les issues de secours ou réservées aux services d'urgence (Pompiers, SAMU, Hôpitaux).



**5** J'évite de consommer avant de prendre la route, des boissons alcoolisées ou tous produits pouvant diminuer ma capacité à conduire et à maîtriser mon véhicule.

**3** Je reste concentré(e) sur ma conduite; je sais que mon attention peut être détournée par l'usage des technologies embarquées (kit téléphonique «mains libres», radio, lecteur CD et DVD, GPS...).



**6** Je fais attention et suis prévenant(e) vis-à-vis des usagers les plus exposés au danger; sur la chaussée : piétons, cyclistes et motocyclistes; sur les trottoirs : enfants, handicapés, personnes âgées.

**7** J'adapte ma conduite sur autoroute; j'évite de monopoliser la file de gauche et me rabats aussitôt après avoir doublé un véhicule; je prends en compte les difficultés des véhicules lents ou en voie d'insertion.



**8** Je donne la priorité aux piétons aux passages réservés. Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les voies cyclables et les passages aménagés.

**10** Enfin, je veille au bon état de mon véhicule, afin de contribuer à une meilleure sécurité sur la route et au respect de l'environnement.

**9** Je ne 'force' pas la priorité, à droite ni aux «cédez le passage» et facilite l'insertion aux rétrécissements de chaussée; j'évite d'entrer dans une intersection encombrée.



# LES TRAVAUX

## > Fibre optique

Le 18 mars nous recevons le NRO (Nœud de Raccordement Optique). Il s'agit de l'élément central de distribution, là où sont raccordées toutes les fibres d'une même boucle locale optique. Installé près de la place du marché, cet élément sera livré par convoi exceptionnel. Nous devrions circuler en demi-chaussée durant une partie de la journée.



## > Réalisations

### 1 Centre culturel

L'hiver ne nous a pas épargnés cette année encore et en dépit du retard généré par ces intempéries, notre objectif d'ouverture reste septembre 2011. Les deux bâtiments sont désormais hors d'eau hors d'air et nous avons entamé les travaux liés au chauffage.



### 2 La fauche tardive

Afin de favoriser la biodiversité, nous allons pour la première fois pratiquer la fauche tardive le long du ru du Réveillon. En réduisant considérablement l'utilisation de produits phytosanitaires, cette pratique est bénéfique pour la croissance des plantes autant que pour l'accueil des insectes et petits mammifères.



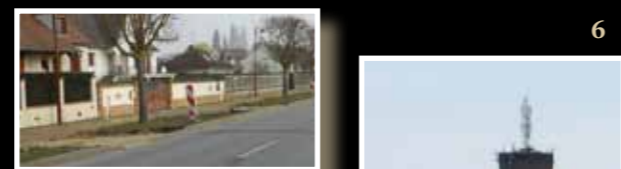
### 3 Antenne pluviale

Nous procédons à la mise en séparatif de la rue de la petite ferme. Les travaux ont débuté le 14 février par la rue Charles Pathé et devraient être terminés à la mi-mars.



### 4 Stationnement

En réponse à la plainte de riverains concernant notamment le stationnement intempestif d'un camion sur la Place Romy SCHNEIDER, nous avons mis des plots anti-stationnement temporaires et réfléchissons à l'aménagement de cette place.



### 5 Plan triennal

La première tranche de travaux du plan triennal de voirie et de liaisons douces a commencé par la rue Charles Pathé coté Gretz.



### 6 Château d'eau

Il a été procédé à la remise en état des goulottes d'alimentation aux antennes.

## > Contrats CONT.A.C.T et Régional

### Parking et abords collectifs

Les travaux du centre culturel suivent leur cours et en parallèle, nous entamons les aménagements du parc du centre culturel et de ses abords.

PLAN GENERAL AMENAGEMENT DU PARC ET PARKING ET ABORDS DES LOGEMENTS PLA - FEV 2011



L'ensemble du centre culturel communal s'inscrit dans un terrain d'une superficie d'environ 5 000 m<sup>2</sup> dont environ 3 000 sont réservés aux espaces verts du parc directement liés aux fréquentations et animations de cet équipement.

La localisation du terrain entre le cœur de ville et la coulée verte à proximité des équipements scolaires, de la maison de retraite, de la salle polyvalente et du complexe multisport en fait un lieu très fréquenté.

Par ailleurs et pour favoriser les cheminements piétons, l'accès au centre culturel par les véhicules automobiles sera restreint aux véhicules de services et handicapés. Toutefois, afin de faciliter l'accès au plus grand nombre, nous prévoyons l'aménagement de 51 places de stationnement au niveau de la zone industrielle. Nous rappelons que les visiteurs disposent d'ores et déjà de 48 places à proximité de l'école maternelle.



Pour autant, nous avons nettement privilégié les liaisons douces et les espaces de détente.

### S'agissant des espaces verts :

- ☛ L'arbre platane remarquable par sa taille est conservé et s'intègre aux constructions.
- ☛ Les autres végétaux sont soit conservés soit largement compensés par les implantations nouvelles.

Dans une perspective de développement durable, d'économie et de préservation des ressources, nous avons intégré un système d'arrosage constitué à partir d'un réservoir d'eaux pluviales.

Pour profiter pleinement de ces lieux et au-delà des ornements végétaux, nous avons prévu d'équiper les abords du parc d'un mobilier urbain adapté : candélabres, bancs, ...

**Au-delà d'améliorer notre cadre de vie, de créer un espace agréable et sécurisé, l'objectif de ces aménagements est d'associer les espaces extérieurs pour offrir aux piétons un accès direct au centre culturel.**

# LES ASSOCIATIONS

## > Les fêtes du FCCC 77

Le football club organise régulièrement des soirées : loto, spectacles, danse, repas... Ces manifestations rencontrent toujours un franc succès et nous nous en réjouissons. Prochain RDV ? Le loto !!!

Samedi 26 mars 2011 dès 19h

Cette année encore, le Club prépare un loto géant dans la salle Polyvalente, ambiance garantie !!!



## > Les stages de printemps

### > Football

Pendant les vacances, le FC CHEVRY COSSIGNY 77 organise deux stages

Pour les U13 / U15 / U17

Du dimanche 10 au dimanche 17 avril, nous proposons une semaine en Vendée à Brem sur mer au même endroit que l'an dernier avec un programme alliant sport, loisirs et détente.

Pour les U7 / U8 / U9 / U11

Du lundi 18 au vendredi 22 avril, nous organisons un stage sur Chevy-Cossigny consacrée à la découverte de toutes les facettes du football.

Renseignements et réservations

Gilles au 06 33 08 40 49 ou [contact@fcchevry77.fr](mailto:contact@fcchevry77.fr)

Attention : nombre de places limité

### > Tennis de table



Afin de prévoir au mieux l'organisation de ce stage, nous vous demandons de bien vouloir contacter au plus tôt : Daniel au 01 64 05 44 85 / 06 84 71 10 13  
mail: [ap.chevriards@orange.fr](mailto:ap.chevriards@orange.fr) - Site du Club: <http://apchevriards.free.fr>

### > Equitation

Durant les vacances de printemps des stages pour tous niveaux vous sont proposés :

du lundi 11 au vendredi 15 avril

du lundi 18 au vendredi 22 avril

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 01 60 62 21 26 ou directement au haras à la Ferme de Cossigny.



Plus d'infos sur [www.clubepona.com](http://www.clubepona.com)



L'Amical Pongiste Chevriards organise deux stages (matin et après-midi) de perfectionnement pendant la deuxième semaine des vacances scolaires de Pâques, soit du 18 au 22 avril 2011. Ces stages seront ouverts à toutes et à tous. Notre entraîneur (diplômé d'état) aménagera ses entraînements en fonction du niveau de chaque participant. Il n'y a donc, aucune restriction quant au niveau de jeu, ni concernant l'âge des participants. Seule une tenue sportive est demandée : T-Shirt (pas de blanc), short ou bas de survêtement, tennis ou basket. Si vous n'avez pas de raquette, le club vous en prêtera une. Si vous n'êtes pas disponible sur toute la durée des stages, nous pouvons également vous accepter (voir lors de votre inscription auprès du responsable).

Lieux et horaires

Les matins à Chevy-Cossigny de 9 h à 12 h dans la salle polyvalente.

Les après-midis à Brie Comte Robert de 14 h à 17 h dans la salle spécifique du gymnase Blaise Pascal II.

Coût : 35 € pour les adhérents de l'AP Chevriards et de l'ASTT Brie et 40 € pour les autres stagiaires. Pour ceux qui voudraient participer aux deux stages, nous accordons une remise de 10 €, soit : 60 € pour les adhérents de l'AP Chevriards et de l'ASTT Brie et 70 € pour les autres stagiaires.

Des arrhes d'un montant de 20 € sont demandées obligatoirement pour confirmer votre participation.



## > Echange de plantes

Vos associations "Autrement" et "Tout simplement" proposent

*Vivre autrement, tout simplement au jardin et à la maison*

Dimanche 8 mai 2010 de 10 h à 18 h  
1, rue de Longuelet au hameau de Cossigny

A travers une vingtaine d'ateliers pratiques, nous présenterons tout au long de la journée les gestes et les démarches écologiques pour vivre autrement notre quotidien au jardin et à la maison.

Ces ateliers sont gratuits et sans inscription. Un échange de plantes, de plants de légumes et de graines permettra à chacun de venir et de repartir avec de nouvelles plantations pour son jardin.

Parmi les ateliers déjà annoncés, nous pouvons citer : Tressage, pain à l'épeautre et vin de persil, avoir une ruche chez soi, toilettes sèches et phytoépuration, land art, sans viande et sans regret, la cuisine végétarienne, fabriquer sa lessive à la cendre, le compostage, la permaculture, être autonome avec la récupération d'eau de pluie... Cette liste n'est pas exhaustive et sera complétée par la présence d'un pianiste chanteur, d'associations agissant pour la protection de l'environnement et d'une intervention sur la notion de « villes en transition » avec l'illustration de Sucy en Brie.

Contactez-nous pour recevoir le programme :

Christiane Reynaud / Gil Desmet - Autrement : 01 60 62 00 06 - [asso.autrement@live.fr](mailto:asso.autrement@live.fr)  
Thérèse Evin - Tout simplement : 01 64 05 69 79 - [tout simplement@aliceadsl.fr](mailto:tout simplement@aliceadsl.fr)

## > La chevriarde 2011

Chaque année, la chevriarde fait de nouveaux adeptes. Alors le club se met en quatre pour proposer des parcours intéressants et de tous niveaux pour satisfaire un public familial comme ultra sportif.

**DIMANCHE 22 MAI 2011**

### Les parcours

4 parcours vous sont proposés, toujours sur le principe du road-book.

Pour les familles, 20 km autour de Chevy-Cossigny, avec, toujours aussi appréciés des plus jeunes, 2 passages à gué.

Pour les plus mordus, un parcours de 35 km autour de Brie et de Chevy-Cossigny avec de petites difficultés et 4 passages à gué.

Pour les givrés, 50 km dans les vallées de la Marsange et de l'Yerres avec 13 passages à gué pour refroidir la mécanique.

Pour les déchainés, 65 km avec 14 passages à gué. Il ne restera plus que de la vapeur après leur passage !



### Le départ

Depuis la salle polyvalente de Chevy-Cossigny. De 7h à 8h30 pour le 65 km, jusqu'à 9h30 pour le 50 km et 10h30 pour les 20 et 35 km

Une contribution est demandée à chaque participant :

Parcours	Licenciés UFOLEP	Non licenciés
20 et 35 km	3€	4€
50 et 65 km	5€	6€

### Les services

- Café au départ
- 1 ravitaillement sur les parcours 20 et 35 km
- 3 ravitaillements sur les parcours 50 et 65 km
- Sandwich et boisson à l'arrivée



### Les conseils :

1. Le casque est vivement recommandé (il n'y a que ceux qui n'ont rien dans la tête qui n'en portent pas !)
2. Le code de la route s'applique
3. Un compteur kilométrique est utile

Renseignements et contacts sur le forum de l'association : <http://vccc.forumactif.net>

**Dimanche 22 mai, tous en selle !!**

## > L'ACACC développe ses partenariats

Le développement des partenariats est le fruit d'une volonté nationale et locale d'ouverture vers de nouveaux publics, de nouveaux univers musicaux mais aussi d'un désir de mixité culturelle. Nous travaillons régulièrement avec d'autres acteurs du monde culturel pour nous enrichir les uns des autres et vous présenter des programmes variés.



## > Interview d'Antoine Beauchamps

Afin de connaître les différents partenariats et leurs finalités, nous avons interviewé le directeur pédagogique de l'école de musique gérée par l'ACACC : Antoine Beauchamps.

*Vous avez mis en place un partenariat avec l'Institut d'Education Motrice de Villepatour, comment est née cette initiative ?*

Le père d'un de nos élèves est administrateur à l'école professionnelle de Villepatour. Cette école propose déjà des cours de musique. Ils ont également une radio locale au sein même de l'établissement (nous nous y rendons d'ailleurs pour faire une émission de radio). On peut dire que la musique fait déjà partie de leur quotidien. Nous avons donc eu l'idée de développer un partenariat avec cette école en associant leurs élèves à notre grand gala annuel.

*Comment fonctionnez-vous ?*

Dans la perspective du gala du 14 mai, l'ACACC a détaché le professeur de clarinette Pascale Roger auprès des élèves de cet établissement. Ce professeur, confronté au handicap, a une certaine expérience qui lui permet de savoir s'adapter à ces élèves.

Nous travaillons avec un groupe de sept ados et jeunes adultes handicapés moteurs. Nous avons commencé le 7 février dernier. Pour le moment il s'agit davantage d'une prise de contact avec un travail sous forme d'éveil, de découverte des instruments et des environnements sonores pour élaborer le projet avec eux avant d'entamer les répétitions. Dans un premier temps nos élèves travailleront séparément. Nous prévoyons ensuite de faire une répétition là-bas pour que les élèves fassent connaissance afin de permettre une intégration harmonieuse au moment du gala.

*Quelle est la finalité de ce partenariat ?*

La mission de cette école est de préparer leurs élèves à l'autonomie pour pouvoir intégrer le monde des valides. Ce partenariat contribue à leur procurer une forme de bien-être par une insertion dans la vie dite "normale". Quant à nous, ce partenariat nous apporte une réelle et intéressante ouverture vers un autre univers, une sensibilité particulière. Nous n'en sommes qu'au début de l'expérience, il est par conséquent difficile d'avoir suffisamment de recul pour en cerner tous les aspects. Toutefois, la motivation est grande et l'envie d'échanger sincère. Certains de nos jeunes se sont même déjà proposés pour aller leur faire une animation, un concert. Nous sommes donc confiants dans la réussite de ce projet et notre souhait est de pérenniser ce type d'action. Le spectacle n'en est que l'aboutissement, derrière ce projet il y a toute une réflexion pédagogique.

*Pouvez-vous nous dire deux mots sur le gala ?*

C'est vrai qu'avec ce partenariat, le gala prend une autre dimension. **Samedi 14 mai, au Safran**, élèves valides et non valides se retrouveront pour la première fois côte à côte sur scène pour nous présenter un concert unique. (Entrées : adulte 6€, 12/18 ans 3€). Ce gala est basé sur un conte "l'envol des symphonies" qui est une création originale du groupe. Nous allons bien sûr puiser dans le répertoire traditionnel de musique classique, rock... Mais le final sera en revanche une écriture personnelle proposée par les élèves. Nous invitons tous les cheviards et leurs proches à participer à cette ouverture et souhaitons à tous un très beau spectacle.

*Avez-vous d'autres projets de partenariat ?*

Nous avons également mis en place un partenariat avec le service jeunesse de la ville de Ris Orangis. Basé sur un principe d'échange culturel, l'objectif est que nos jeunes confrontent leur culture pour s'enrichir mutuellement. Nos élèves sont allés pendant les vacances de février au studio d'enregistrement "Le tremplin" de Ris Orangis et nous avons reçu leurs jeunes sur la commune la semaine suivante. Nous réitérerons l'expérience au cours des vacances de Pâques. Nous irons ensuite enregistrer dans leur studio les œuvres sur lesquelles ils auront tous travaillé et eux rejoindront nos jeunes pour présenter directement leur travail à l'occasion du café-concert du 27 mai prochain. Ce concert gratuit est ouvert à tous. Vous pouvez venir écouter et pourquoi pas : participer ! **Rendez-vous vendredi 27 mai à 20h30 au café tabac de Chevry-Cossigny.**

Concernant le concert de Grisy du 5 février dernier, nous avons partagé la scène avec les ateliers de l'école et nous avons également invité Coulommiers et Boissy-le-Châtel.

*Comme vous le voyez ça fait un moment que nous pratiquons l'ouverture et notre intention est bien de poursuivre nos initiatives en la matière.*



## > Danse & Gym' Form

Le "Gala" annuel de l'association de "Danse & Gym' Form" se tiendra à la salle polyvalente de Chevry-Cossigny.



**Samedi 28 mai 2011 à partir de 20h.**

Venez très nombreux pour soutenir et encourager nos jeunes talents qui vous présenteront des chorégraphies originales sur le thème de : "Chevry at Work".

## Retour sur...

Dimanche 16 janvier 2011 à 16h, nos jeunes danseuses de la catégorie des 14/17 ans accompagnées de leur professeur de danse Solène et de deux danseurs professionnels Will et José, ont eu l'immense plaisir de pouvoir danser sur la scène nationale de Sénart "la Coupole" à Combs la ville (77). Cet après-midi là, une vingtaine de groupes étaient invités pour un Gala de Modern' jazz. Ce fut pour nos danseuses un grand honneur d'y avoir participé.



## > Théâtre de l'Orée de la Brie

La "fête du théâtre de l'Orée de la Brie" a pour objectif de promouvoir des spectacles de théâtre amateur montés par des troupes exerçant sur son territoire ou à des troupes "invitées".

Instaurée sous forme de biennale depuis 2006, la prochaine édition aura lieu en 2012. Toutefois, pour garder le lien, il est prévu un stage sur cette année « blanche ».

Une réunion a été organisée début février avec les équipes théâtre de l'Orée de la Brie, les élus, les professeurs de théâtre, les comédiens, les représentants des multiples ateliers de l'intercommunalité et différentes compagnies théâtrales dans la perspective du stage en mai prochain.

De nombreuses idées ont été émises par les participants notamment autour du travail d'improvisation, d'articulation ou encore du travail sur les émotions. Plusieurs pistes sont à l'étude et les modalités du stage seront communiquées ultérieurement. Toutefois, si vous êtes intéressés par ce stage, il est indispensable d'en informer rapidement les organisateurs.

**LES DATES DU STAGE SONT :**

**Vendredi 20 mai de 20h à 23h**

**Dimanche 22 mai de 10h à 17h**

L'enthousiasme manifesté lors de cette réunion révèle la bonne santé du Théâtre Briard et nous stimule à aller encore plus loin ensemble. Merci à tous.



Pour plus d'information sur le théâtre ou le stage, vous pouvez consulter le blog de la Fête du Théâtre : <http://fetedutheatre.over-blog.com> ou nous contacter par mail [atourderole@cegetel.net](mailto:atourderole@cegetel.net)





## > Les services municipaux

*Elus et personnel communal partagent le même esprit de service.*

*C'est en intégrant une vision de long terme qu'ils travaillent ensemble pour parfaire leur noble mission de service public.*

Les compétences des communes sont multiples. Leur vocation générale est instituée par la loi du 5 avril 1884 : « le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Si les élus conduisent la politique communale, le personnel municipal joue un rôle capital dans sa gestion quotidienne. Des démarches administratives au soutien à la population en passant par l'animation ou les aménagements locaux, nos services agissent en synergie dans un souci d'efficacité, de maîtrise budgétaire et d'amélioration de la qualité du service rendu.

Le conseil municipal veille à ce que les ressources financières et administratives soient utilisées de manière à répondre aux besoins de la commune et de ses administrés conformément aux objectifs fixés. Considérant le savoir-faire et les compétences du personnel municipal les élus les associent dans l'élaboration des politiques menées.

Ainsi, le Maire et le Directeur Général des Services travaillent de concert dans une recherche permanente d'amélioration des services. Leur

démarche consiste à recenser les difficultés rencontrées, analyser les attentes des parties prenantes et voir de quelle manière satisfaire l'ensemble des besoins.

Cinquante-quatre agents travaillent pour la commune. Comme toute structure, nous devons gérer les mouvements de personnel : départs à la retraite, maladie, maternité, formation, intégration, etc. Par rigueur budgétaire, nous travaillons à flux tendu. Certains aléas, lorsqu'ils se cumulent, peuvent donc fragiliser le bon fonctionnement de la Mairie. Aussi, pour accompagner les évolutions de la commune, nous avons procédé à une réorganisation de nos services.

Consciente des efforts constants demandés au personnel et du rythme soutenu auquel il est confronté, la municipalité veille également à son épanouissement et s'attache dans la mesure du possible à lui donner les moyens de pouvoir évoluer au sein de la commune.

Nous prenons tous à cœur notre mission de service public et profitons de ce dossier pour saluer l'implication de l'ensemble du personnel.

## > La nouvelle organisation

Pour faire face à l'ensemble des évolutions attendues, les élus et les responsables administratifs de la commune ont souhaité faire évoluer les équipes municipales notamment opérationnelles et l'organisation interne de la Mairie. L'idée est simple : permettre à chacun des employés communaux (titulaires, stagiaires, vacataires) de s'épanouir dans la collectivité et d'apporter au public les réponses et les services en corrélation avec l'esprit de notre village.



### Service à la population

La gestion des actes d'état civil fait partie des missions de ce service. Ce travail, qui requiert rigueur et attention, ne pouvait être effectué en même temps que l'accueil physique et téléphonique du public. Aussi, tous les mardis matins depuis septembre 2009, le service se consacre exclusivement à cette tâche. Cette réorganisation a permis d'accélérer le traitement des dossiers qui est en moyenne de 3 jours. Cette initiative a également permis à l'agent d'avoir le temps et la concentration nécessaires pour s'informer des nouvelles législations en vigueur. Autre changement, le service gère à présent les demandes de location de salle aux particuliers.

### Services techniques

Les services techniques ont rencontré quelques difficultés au niveau des effectifs en 2010 comme vous avez sans doute pu le constater. Pour pallier aux différents départs et renforcer les équipes, des recrutements ont été réalisés. L'équipe des services techniques est désormais au complet et les choses rentrent progressivement dans l'ordre.

### Service culturel

Comme vous le savez, nous avons de grandes ambitions pour notre prochain centre culturel. Aussi, pour nous donner les moyens d'atteindre nos objectifs, nous y avons dédié une commission municipale d'une part et avons mis en place un véritable service culturel d'autre part. La directrice des affaires culturelles est en poste depuis janvier 2011. Elle travaille actuellement à la structuration du projet et au choix de l'offre culturelle. Deux agents (un régisseur et un bibliothécaire) viendront prochainement compléter son équipe.

### Service communication

En quelques années le service communication fêtes et cérémonies a connu un fort développement. Les animations sont plus nombreuses, les supports se sont développés (panneau lumineux, site Internet, guide des associations...). Par ailleurs, l'arrivée de la fibre optique a considérablement augmenté l'activité du poste. Nous avons proposé à Jonathan Wofsy d'évoluer sur un poste à responsabilité davantage centré sur la communication et les relations publiques en transférant la gestion de la vie associative au service éducation jeunesse. Quant à la gestion de la fibre optique, nous avons recruté un référent fibre optique afin qu'il puisse accompagner son déploiement et répondre aux questions de la population. Nous avons également transféré la gestion des réservations de salles au service à la population.

### Service éducation, jeunesse et vie associative

Le service enfance jeunesse évolue vers un service éducation, jeunesse et vie associative afin d'assurer une plus grande cohésion entre ces différents secteurs complémentaires. C'est dans cet esprit, que nous y avons également rattaché le service scolaire.

*"Tous ensemble nous agissons pour faire de Chevry-Cossigny un village agréable à vivre avec un service public de qualité grâce à la dynamique et la motivation de chacun."*

*Cédric FOURNIOUX  
Directeur Général des Services*

# LES SERVICES MUNICIPAUX

**Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. La mission du DGS consiste à mettre en œuvre, coordonner et contrôler l'exécution par l'administration des décisions prises par le Maire et le conseil municipal.**



Le service communication gère les supports de communication, les relations publiques locales, pilote et organise les évènements communaux, organise et développe les usages des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et pilote le projet fibre optique.

**Service communication et Relations Publiques**  
Jonathan WOFYSY

**Resp. technique/urbanisme**  
Christelle CHABANNES



Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques qui pilote l'ensemble des projets techniques de la commune, les services techniques et urbanisme ont un rôle opérationnel de premier ordre. Ils sont sollicités en permanence sur de nombreux sujets : entretien, maintenance, embellissement, préservation du patrimoine, exécution de travaux, projets communaux, participation à l'organisation des manifestations, gestion des espaces verts...

**Services techniques et urbanisme**  
Marc GAMARD

Ils ont également une mission d'étude prospective qui comprend l'évaluation des besoins, l'élaboration des documents préparatoires (devis, appels d'offres, ...) la veille quant à l'application stricte du code des marchés publics, des règlements de sécurité, des codes de la construction et de l'urbanisme, ainsi qu'une mission de suivi des chantiers.

**Resp. des équipes techniques**  
Sébastien FAGIS

Les services techniques interviennent aussi bien sur de gros chantiers comme les travaux du centre-ville, le centre culturel, l'enfouissement des réseaux, la fibre optique... que sur des interventions quotidiennes : changer une ampoule, réparer une barrière, repeindre un banc, ...

Les activités liées à l'urbanisme sont également nombreuses : instructions techniques, certificats d'urbanisme, permis de construire, PLU, accessibilité, mises en conformité, suivi et gestion des réseaux, plan de circulation...



Le service à la population a pour mission d'assurer une relation étroite et constante avec les administrés en leur apportant l'écoute et toute l'aide dont ils ont besoin. Ce service est également chargé de la gestion des réservations de salles.

Le CCAS assure la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il intervient dans de nombreux domaines : logement, aide à domicile, handicap... et joue un rôle de prévention et de développement social.

Le service de l'état civil gère toutes les demandes d'actes d'état civil, établit et met à jour les livrets de famille, il gère également les élections et s'occupe des formalités administratives : carte nationale d'identité et passeport, autorisation de sortie du territoire, dossier de demande de médaille du travail, ...

**Service à la population et CCAS**  
David SERGEANT

**Accueil et état civil**  
Christelle PETIT

**Garde champêtre**  
Daniel MELY

**Ressources Humaines**  
Marina VIANA

**Collaboratrice du DGS**  
Clotilde OUDOT

**Comptabilité**  
Sandrine PINGANAUD

**Directeur Général des Services**  
Cédric FOURNIOUX

**Service éducation, jeunesse et vie associative**  
Stéphane DIGOL-NDOZANGUE

**Coordination enfance jeunesse**  
Fanny BERGER

**Service scolaire**  
Céline LECOMTE

**Restauration scolaire**  
Marie CHOMETTE

La directrice du service culturel, avec l'appui prochain d'un bibliothécaire et d'un régisseur sera chargée de faire vivre le futur centre culturel en partenariat avec l'ensemble des associations locales. Sa vocation est d'amener la culture au cœur du village et de la rendre accessible à tous, grâce à un centre vivant et convivial.



**Le service éducation, jeunesse et vie associative oriente sa mission autour de cinq principaux axes :**

1. Favoriser et accompagner l'épanouissement des enfants et des jeunes
2. Accompagner les familles tout au long de l'enfance
3. Développer chez l'enfant la curiosité, l'esprit critique et l'apprentissage des règles de vie en société
4. Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté pour que le jeune devienne acteur de sa vie dans la ville
5. Développer et inciter à la pratique sportive et culturelle en soutenant les initiatives

**Le service intervient au niveau :**

- Du Relais Assistante Maternelle, de la crèche et de la Halte Garderie
- Des Accueils Pré et Post Scolaires, de la pause méridienne et du centre de loisirs
- De l'Espace Jeunes
- Des écoles maternelle et élémentaire (restauration scolaire et ATSEM)
- De la vie associative

Quant au service scolaire, il gère vos demandes concernant les écoles, les inscriptions, les dérogations, les paiements en ligne.

Les services administratifs dans leur ensemble assurent une mission transversale, veillent à une cohésion d'ensemble avec la gestion des moyens généraux et permettent le bon fonctionnement des services opérationnels.

Le service comptabilité contribue à l'élaboration du budget communal et élabore divers documents financiers. Il est chargé du suivi comptable avec la gestion des dépenses et des recettes.

Le service des ressources humaines est principalement chargé du recrutement, de la formation, de la paie et de la gestion administrative du personnel.

Le garde champêtre est doté des pouvoirs de police, il intervient en matière de stationnement, de respect du code de la route, il veille à la protection des espaces naturels et lutte contre toutes formes de nuisances et de dégradations.



## > La chasse à l'œuf

**Vendredi 22 avril à 14h30, la chasse à l'œuf sera officiellement déclarée ouverte sur le terrain de basket. Il y aura donc du chocolat pour tous les enfants mais la recherche sera parfois difficile, il faudra regarder sous les buissons, dans les arbres... Après la chasse, place aux jeux dans la joie et la bonne humeur !**



## > Les vacances à l'île aux loisirs

Toutes les fêtes, toutes les vacances et tous les mercredis, l'équipe de l'île aux loisirs redouble d'imagination pour proposer des animations ludiques et pédagogiques aux enfants. Voici une petite retrospective de ce qu'ils ont pu faire ces derniers temps.

Durant les vacances de Noël, nous avons préparé les fêtes et le Père Noël est une nouvelle fois venu gâter les enfants.

Cette année, et depuis trois ans maintenant, nous avons participé à l'opération « pièces jaunes ». Les enfants ont fabriqué des tirelires afin de récolter un maximum de pièces et nous sommes allés déposer le contenu au bureau de poste : 2,900 kg de pièces. Merci à tous.

Nous avons également célébré le nouvel an chinois. Pour cette occasion, des chapeaux, des lampions, des tableaux d'écriture ont été confectionnés par les enfants.

Pendant les vacances de février : ambiance carnaval !!! Les enfants ont créé leur propre déguisement, leur masque et leur couronne afin de fêter dignement la fin des vacances. Entre deux activités, les enfants ont assisté au spectacle des



Zim's de "Z'imbert et Moreau" au théâtre Trévisse à Paris, un grand moment ! Ils ont aussi eu la joie de passer une journée au cirque. Quant aux 9-11 ans, ils ont confectionné un repas avec l'espace jeune sur le thème des mignardises, hummm.



Pour les prochaines vacances, des sorties seront organisées. Nous irons notamment au musée des arts forains, à la piscine, etc.

N'oubliez pas non plus la fameuse chasse aux œufs organisée par l'équipe d'animation de l'île aux loisirs et ouverte à tous les enfants de Chevy-Cossigny. Un jeu de piste vous emmènera à la cage aux œufs. Rendez-vous le vendredi 22 avril à 14h30 au terrain de Basket. Les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M<sup>lle</sup> Sophie Lagonie au 01 64 05 36 79 ou au 06 84 77 76 92.**

## > Les spectacles

### Accueil de loisir périscolaire

Au mois de mai, une exposition de photos, d'activités et une vidéo vous seront présentées autour d'un petit verre de l'amitié. A cette occasion, un atelier maquillage sera proposé. Toutes les familles sont les bienvenues.



### Accueil de loisir

Fin mai, les enfants de l'île aux loisirs vous présenteront leur spectacle « A travers un livre » à la salle polyvalente. Des invitations vous seront distribuées.

## > Les séjours

Des séjours pour les 5-7 ans et les 8-11 ans seront organisés cet été à l'île aux loisirs ainsi que des nuitées. Si tu souhaites venir nous rejoindre pour passer une journée, un après-midi en notre compagnie, il faut aller t'inscrire à la mairie auprès de Céline LECOMTE.

## > CENTRE INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE



Le centre intercommunal de la petite enfance vous offre deux services d'accueil collectifs et notamment un service d'accueil occasionnel de type halte garderie.

adultes. De favoriser son épanouissement en s'ouvrant vers d'autres lieux que son milieu familial (centre équestre, jardin, bibliothèque, école...).

C'est aussi vous proposer des temps libres, de séparation, afin de vous rendre plus disponible pour vous (rendez-vous, courses, recherche d'emploi...).

Vous ressentez le besoin d'échanger avec des professionnelles de la petite enfance des moments forts qui concernent votre enfant, des difficultés au quotidien ou passagères, ou simplement de créer des liens autres que familiaux.

Aujourd'hui des places sont encore disponibles sur ce dernier lieu, ponctuellement ou régulièrement sans dépasser un accueil de plus de 2 jours, voire 3 jours exceptionnellement et selon les disponibilités.

Rappel des horaires du service occasionnel :

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le mercredi selon les effectifs de l'accueil régulier (crèche) des possibilités peuvent vous être offertes.

Il s'agit de faire découvrir à votre enfant un lieu de vie collectif, en lui proposant des jeux d'éveil, des ateliers moteurs, des moments d'échanges et de partages entre enfants et



Pour cela, rejoignez-nous à Féroilles au centre « Graines d'étoiles », route de Servon, pour de plus amples renseignements.

Pour toute inscription : auprès de Madame ANCONIERE Isabelle, directrice du centre ; coordonnées téléphoniques au 01 64 05 69 95.

## > Organisation de la Kermesse



Comme vous le savez, l'an dernier, par manque d'effectif, l'école élémentaire NORMANDIE NIEMEN a dû annuler sa kermesse pour la plus grande déception des élèves, des parents et des enseignants.

Aussi, cette année, l'école s'organise et met en ligne sur son site Internet un formulaire d'inscription aux stands. L'école demande de l'investissement, de la présence, des bénévoles. Vous pouvez apporter votre aide en consacrant un peu de votre temps pour que nous puissions cette année vous proposer une kermesse qui se veut être un rendez-vous convivial et festif pour vos enfants.

Il faut la mobilisation de tous pour que la Kermesse soit réussie !

Pour vous aider dans vos choix, l'école a mis en ligne la présentation de chacun des stands avec leurs règles. Vous pouvez vous inscrire directement en ligne, consultez la rubrique "Actualités de l'école"

<http://ecoleprimaire.chevy-cossigny.com>

**KERMESSE 2011 : MARDI 28 JUIN 2011 DE 18 À 22H**

## Inscriptions

**Pour la première année de rentrée en MATERNELLE et au CP, vous devez obligatoirement inscrire votre enfant en mairie.**

**Pièces à fournir pour l'inscription**

- Votre livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

# LA JEUNESSE



## **PORTRAIT de Stéphane, alias B2M, dit B2... Parolier, auteur, interprète**

<http://b2m77.skyblog.com> & <http://marginalteam.skyblog.com>  
Facebook : Balle De Meurtre Offishal

**Jeune chevriard de 20 ans, Stéphane sort officiellement son premier album le 15 mars 2011. Alors penchons-nous un peu sur son parcours et découvrons son univers.**



Sous le nom "B2M", cet univers rap et cette voix éraillée, on perçoit une profonde sensibilité, un bel esprit, une maturité et un véritable professionnalisme.

Avant tout, Stéphane est un amoureux des mots. Dès l'âge de 9 ans, il enchaîne poèmes et chansons d'amour.

Très vite, la musique est son univers et les mots son exutoire. Sa sensibilité artistique et sa voix suave le guident vers le R&B. Malheureusement, en quelques années, une pathologie irréversible des cordes vocales dénature définitivement sa voix. Cet handicap pour le R&B deviendra un atout pour le rap.

Le rap, en voilà un style musical plein de clichés et d'idées reçues. Rattaché au mouvement hip-hop, le rap est une expression vocale sur fond musical. On parle aussi de "spoken word", forme de poésie orale. Le rap est souvent une soupape au mal-être et un moyen de revendication des jeunes qui en fait une musique de révolte.

Mais le rap c'est avant tout un message à travers des mots, des textes, des rimes, ce qui convient parfaitement à Stéphane qui s'approprie alors ce moyen d'expression. Les mots claquent, sonnent, fusent avec une rapidité impressionnante ce qui lui vaudra le surnom de "balle de meurtre" !! C'est resté et en 2005, il se lance dans l'aventure musicale sous le pseudonyme B2M.

En 2008, sa carrière débute réellement avec sa première mix tape de 16 titres et son premier maxi de 6 titres "malgré tout ça !"

Régulièrement il diffuse sur son blog ses compositions (écoutées des milliers de fois), s'entoure de professionnels, suit la direction artistique de ses projets, écrit, affine son style. Progressivement, il se fait un nom.

Parce qu'il tient à la qualité du son autant qu'à sa liberté, avec un groupe d'amis ils décident de monter leur propre studio d'enregistrement. Après avoir suffisamment économisé, en 2009, ils parviennent à concrétiser leur projet. Depuis, tous ses morceaux sont mixés dans ce studio.

Stéphane s'investit sur la commune et intervient dans de nombreuses manifestations chevriardes : inauguration de l'espace jeunes, Festi'Jeunes, participation au casting "Jeunes talents" puis compose avec Tiiana, la gagnante du concours 2010, un morceau spécialement pour le concert Festi'Jeunes "N'oublie pas" qu'ils interpréteront sur scène en duo.

C'est un bosseur et s'il prend la musique très au sérieux il n'en reste pas moins conscient des difficultés de ce milieu. Alors il a un métier à côté et avec rigueur, passion et détermination, il poursuit sa route avec pour principal ambition d'être écouté.

La musique lui a beaucoup apporté, elle lui a permis de traverser certaines épreuves et l'a sans doute aidé à se construire. Ce premier album est l'aboutissement d'un combat, d'un rêve aussi.

**Son album "1<sup>er</sup> round" nous invite à travers 18 titres à voyager sous des influences musicales funk, hip-hop, rap et R&B.**

**LABEL : MARGINAL MUSIC  
ENREGISTRÉ PAR DJ SELIK**

Vous retrouverez entre autres dans cet album "J'aimerais", chanson très personnel et "Soirée funky".



L'album sera en vente au prix de **10 €** dans certaines boutiques des environs. Vous pouvez également le commander directement sur le blog ou en appelant le **06 76 88 93 32**.

e-mail : [enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com](mailto:enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com)

## **LA SEMAINE DE LA JEUNESSE**

**Après l'incroyable succès de l'an dernier, le service jeunesse réitère l'opération autour de trois grands évènements.**

### **VENDREDI 13 MAI CASTING JEUNES TALENTS**

Sur le même principe que l'année dernière, les candidats seront auditionnés vendredi 13 mai à 19 h dans la salle de danse de la salle polyvalente.

#### **Catégories : toutes activités artistiques**

Les modalités d'inscription seront communiquées sur les supports de communication de l'évènement.

### **SAMEDI 14 MAI JOURNÉE PORTES OUVERTES**

Pour les habitués, les occasionnels et tous ceux qui n'y ont jamais mis les pieds, la journée portes ouvertes est l'occasion pour tous les jeunes de se retrouver, chez eux, entre amis et dans une ambiance décontractée.

**Pas d'inscription, pas d'horaire, t'as envie de venir, tu viens !**

### **SAMEDI 21 MAI FESTI'JEUNES**

Aucune information n'a filtré.

**La seule chose qu'on sait aujourd'hui, c'est la date !**



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011**

**Une formation de 7h est obligatoire pour tous les titulaires du permis B qui souhaitent commencer à conduire un deux-roues motorisé de 50 à 125 cm<sup>3</sup> ou un « scooter à trois roues » de plus de 50 cm<sup>3</sup>.**

**Cette formation spécifique sera dispensée par une école de conduite ou une association agréée.**

À l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.

Les usagers ayant assuré et utilisé une motocyclette légère ou un tricycle au cours des cinq dernières années sont exemptés de cette formation.

En cas de contrôle par les forces de l'ordre, les conducteurs de motocyclette légère ou de tricycle à moteur présenteront soit, ce certificat de formation, soit, un « relevé d'information » fourni par leur compagnie d'assurance, attestant de l'antériorité de la conduite d'un deux-roues motorisé. Le non respect de cette réglementation sera passible d'une amende de 4<sup>e</sup> classe (135 €).

**L'ESPACE JEUNES**

**HORAIRE D'OUVERTURE**

Les 11/15 : mercredi et samedi de 14h à 19h  
Vacances scolaires : du lundi au samedi 14h/19h\*

Les 16/18 : mercredi de 14h à 20h et samedi 14h à 22h  
Vacances scolaires : du lundi au samedi 14h/22h\*

\*Modifications possibles en cas de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez  
au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54  
[espace.jeunes@chevry-cossigny.com](mailto:espace.jeunes@chevry-cossigny.com)



# RETOUR EN IMAGES

3 et 4 décembre 2010  
Téléthon



11 décembre 2010  
Goûter des anciens



14 janvier 2011  
Les vœux du Maire



12 décembre 2010  
ACACC - Concert à l'église



16 janvier 2011  
Danse & Gym' Form  
représentation à Combs la ville



22 janvier 2011  
Accueil des nouveaux cheviards



18 décembre 2010  
Animations de Noël



22 février 2011  
Réunion fibre optique



29 janvier 2011  
Animation "Contes et chocolat"



5 février 2011  
Concert ACACC  
à Grisy-Suines



22 février 2011  
Séjour ski à Val Cénis



## > L'activité agricole

Nos exploitants agricoles jouent un rôle fondamental au niveau local comme national : approvisionnement alimentaire, production énergétique, aménagement du territoire mais aussi sur le plan économique et social. Que serait la France sans l'agriculture et que deviendrait Chevy-Cossigny sans ses agriculteurs ?



## > La terre est un patrimoine

L'Ile-de-France compte 24 régions agricoles et on dénombre en Seine-et-Marne près de 340 000 hectares de Surface Agricole Utile pour 6 428 agriculteurs. Aujourd'hui, l'agriculture couvre environ 56% du territoire départemental. Les terres fertiles de la Brie ont favorisé l'implantation des grandes cultures et ont fait de ce territoire l'un des greniers de l'Europe.

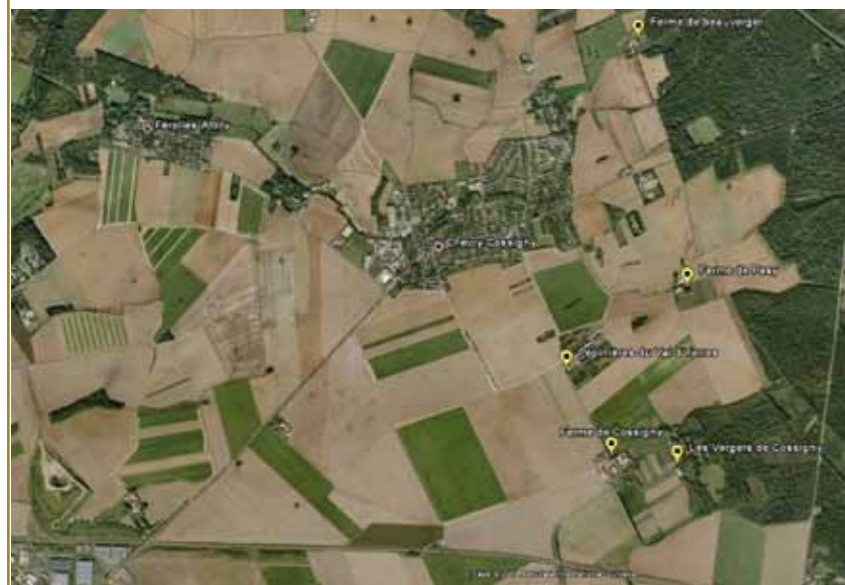
Chevy-Cossigny a la chance d'avoir une terre de limon particulièrement fertile. Notre activité a toujours été étroitement liée au territoire : sucrerie, agriculture, maraîchage, horticulture... Aujourd'hui encore, la physionomie agricole de la commune est très marquée par de vastes plaines de culture de céréales et de betteraves. De la qualité de la terre dépend celle des cultures. Les agriculteurs jouent donc un rôle majeur dans la préservation des sols et l'entretien du milieu.

La commune compte 5 exploitations agricoles professionnelles (contre 11 en 1988) qui utilisent 795 ha de Surface Agricole Utile.

*Les agriculteurs de la région parisienne sont particulièrement attentifs aux menaces que l'urbanisation fait peser sur la vie rurale. Selon la Chambres d'Agriculture d'Ile-de-France, ces dernières années, ce sont 1 300 hectares de terres agricoles qui sont transformées chaque année en espaces urbains.*

*Parce que nos espaces agricoles participent à l'économie communale et à sa physionomie paysagère, la municipalité veut à travers le PLU renforcer la maîtrise des aménagements et protéger notre patrimoine naturel en préservant notre environnement rural.*

## > Nos exploitations agricoles



### LA FERME DE PASSY

Culture de céréales (blé, orge, colza, betteraves sucrières...) et élevage d'ovins avec une activité parallèle de location de salle de réception.

### LA FERME DE BEAUVERGER

Culture de céréales (blé, orge, colza, betteraves sucrières...) et élevage de bovins.

### LA FERME DE COSSIGNY

Culture de céréales, de la betteraves sucrières et élevage de bovins.

### PEPINIERES DU VAL D'YERRES

Production et vente de végétaux.

### VERGERS DE COSSIGNY

Culture fruitière, arboriculture, maraîchage et polyculture BIO ; vente directe à la ferme (fruits, légumes, pain, oeufs, etc.).

## > Notre production et ses filières



Sur la terre de Chevy-Cossigny, nous faisons de l'agriculture conventionnelle, de l'agriculture biologique, de l'élevage et nous exploitons bon nombres de filières agricoles. Si notre terre est propice à la culture céréalière, nous avons tout de même une réelle diversité sur la commune.



*La polyculture : blé, orge, colza, betteraves sucrières, lin (pour l'industrie du textile), ...*

*L'arboriculture : pommes, poires, cerises, prunes, framboises, ...*

*Le maraîchage : betteraves potagères, carottes, courgettes, concombres, oignons, persils, poireaux, radis, salades, tomates, ...*

*L'Élevage : ovins, bovins, poules pondeuses,*

*L'horticulture : végétaux d'ornement en conteneur,*

*La sylviculture : exploitation forestière.*



La richesse et la diversité de cette production se retrouve sur le marché local, national, européen mais aussi mondial. Le produit du travail de nos paysans intègre les filières alimentaires, animales ou industrielles pour être transformé en produit de consommation courante : notre blé devient de la farine puis du pain, le sucre vient de nos betteraves, nos fruits, nos légumes, nos charolaises se retrouvent sur les étalages, le lin se transforme en vêtement, avec notre colza on obtient de l'huile bien sûr mais aussi du biocarburant végétal, nos bois nous chauffent et les végétaux cultivés sur nos terres embellissent parcs et jardins.

## > L'avenir de notre agriculture de nos exploitants et paysans

**Mondialisation, réglementation, changements climatiques, urbanisation, nos exploitants doivent faire face à des défis majeurs.**

**La mondialisation : une grande partie de notre production est exportée. Par conséquent, nos agriculteurs sont soumis aux fluctuations permanentes des cours des matières premières agricoles et sont donc en prise directe avec l'économie mondiale.**

**La réglementation : LOA, PAC, Grenelle, OMC, LMAP, Ecophyto, quotas, normes, labels, directives, transports, épandage, stockage, élevage... toute l'activité agricole est soumise à une réglementation très stricte qu'ils doivent maîtriser.**

**Les changements climatiques : intempéries, tempêtes, sécheresses, gestion des ressources, parce que tous ces phénomènes ont un impact sur les récoltes, la question climatique fait partie des préoccupations majeures des agriculteurs.**

**L'urbanisation : l'agriculture péri-urbaine s'est nettement développée ces dernières années notamment en Seine-et-Marne. Cela a nécessairement des conséquences sur la gestion des espaces, les voies de circulation mais aussi et surtout sur la pression foncière.**

**Fort heureusement, au-delà des menaces, il existe d'importantes opportunités pour assurer l'avenir de notre agriculture. La culture bio, la méthanisation, les biocarburants, les attentes des consommateurs de produits agricoles de proximité ou encore les filières courtes représentent autant de débouchés à exploiter.**

**Au regard de la production alimentaire et énergétique, des aspects environnementaux et sociaux, les producteurs jouent un rôle stratégique et capital en France comme sur Chevy-Cossigny. Pour autant, si la majorité des cheviards revendique et tient à cet environnement rural, ce rapprochement entre monde rural et civilisation urbaine pose quelques problèmes de tolérance.**

**S'il est vrai que l'activité agricole peut engendrer certaines nuisances (bruit, poussière, circulation), il faut aussi en considérer ses bienfaits locaux (entretien paysager, physionomie du territoire, économie locale, ...). Par ailleurs, les nuisances sur l'agriculture liées au fonctionnement urbain sont incontestables (développement des routes, emprises sous les lignes électriques, dégradation, déchets jetés dans les champs...).**

**Des milliers de personnes vont chaque année au salon de l'agriculture pour approcher la nature. Nous vivons avec et pouvons à volonté profiter de ses grands espaces tout en ayant le confort de la ville.**

**Nous devons avoir conscience qu'une disparition des exploitations agricoles serait suivie d'une urbanisation irréversible des espaces libérés sans parler d'une production délocalisée. Aussi, La commune avait déjà inscrit dans son PLU de 2006 le maintien et la valorisation de nos espaces naturels (agricoles et forestiers) que la municipalité souhaite renforcer en maîtrisant davantage l'urbanisation afin de contribuer à la qualité du cadre de vie des cheviards.**

## > Fibre optique, rendez-vous préalable

SEM@FOR77 contactera prochainement toutes les personnes qui ont fait une demande de raccordement pour vérifier l'état de leur branchement. Sont concernées, les 560 personnes ayant obtenu les raccordements subventionnés mais également toutes celles sur liste d'attente.

Pour toutes vos questions vous pouvez contacter la Hotline SEM@FOR77 dédiée au numéro 09 69 367 173 (numéro Cristal non surtaxé). Vous pouvez également vous rendre au Point Information situé rue Charles Pathé.

### POINT INFORMATION

Lundi 14h30 à 19h30

Mercredi 9h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

Jeudi 14h30 à 19h30

Vendredi 14h30 à 19h30

Samedi 9h30 à 12h30 14h30 à 19h30

## > Rallées pédestres

Dans le but de faire découvrir les richesses de notre territoire aux habitants de l'Orée de la Brie, les élus ont proposé la mise en place de deux rallées pédestres. La première en direction des scolaires et la seconde pour l'ensemble des familles.



## > Elections cantonales

Les 20 et 27 mars 2011 ne sont concernés par ces élections que les cantons renouvelés en 2004. Chevy-Cossigny dépend du canton de Brie-Comte-Robert qui a été renouvelé en 2008. Nous ne sommes donc pas concernés par ces élections cantonales.

**Le conseil général intervient dans de nombreux secteurs :**

- 1) L'action sanitaire et sociale
- 2) L'équipement et les transports
- 3) L'aide aux communes
- 4) L'éducation, la culture, le patrimoine
- 5) Le développement économique et social
- 6) L'environnement, le tourisme

**Selon la réforme des collectivités territoriales, les conseillers généraux doivent être remplacés en mars 2014 par des conseillers territoriaux.**



## > Rallée pédestre des écoles

La commission Jeunesse et Sports de l'Orée de la Brie a décidé de mener une action en direction des scolaires et propose de leur faire découvrir le territoire de l'Orée de la Brie à travers un rallye pédestre. Le niveau qui a été choisi est le CE2, cela représente :

- ◆ 50 élèves sur Servon
- ◆ 66 élèves sur Chevy-Cossigny
- ◆ 100 élèves sur Brie-Comte-Robert

### Deux dates sont arrêtées

**Le jeudi 7 avril 2011 :**

Les élèves de Servon et Chevy-Cossigny seront accueillis par les écoles de Brie-Comte-Robert.

**Le jeudi 12 mai 2011 :**

Les élèves de Brie-Comte-Robert seront accueillis pour la moitié d'entre eux par l'école de Chevy-Cossigny et pour l'autre moitié par l'école de Servon.

Il est convenu que le rallye se déroule sur une heure et se termine par un goûter pris dans l'école qui reçoit. Le goûter sera pris en charge par la CCOB. Pour une bonne organisation, il est souhaitable que les élèves quittent leur école d'origine à 13h pour une arrivée dans l'école d'accueil au plus tard à 13h30 avec des premiers départs de groupes d'enfants à 13h45. Les départs seront ensuite espacés de 5 minutes. Le transport sera organisé en conséquence.

**Une information sera donnée ultérieurement auprès des écoles.**

## > Etat civil du 11 août 2010 au 20 février 2011 <

### > Naissances

QUIRION Tom, le 31 août 2010  
 DHÉRIPRÉ Lévana, le 13 septembre 2010  
 TIXIER Léna, le 20 septembre 2010  
 LAVÉVE Lola Sylvie Cindy, le 20 septembre 2010  
 DOUGHOU KOUIDRI Mayssae, le 04 octobre 2010  
 ULRICH Maxence Maurice Jacques, le 19 octobre 2010  
 PETIT Callista, le 12 octobre 2010  
 D'ARGENT-PASCAL Kaé-Lou Hanaé, le 16 novembre 2010  
 POYLIÉ Mattéo Patrick, le 21 novembre 2010  
 FARGEIX Antonin Alain Olivier, le 13 décembre 2010

SASTRE Sienna Léa, le 17 décembre 2010  
 CLÉMENTE Florent Alain José, le 03 janvier 2011

MAUDUIT Mylovan Yolan Ivan Anakin, le 07 janvier 2011  
 PEREIRA FERREIRA Juliana, le 11 janvier 2011  
 CHAMNOÉ Inaya Annick Valérie, le 02 février 2011

### > Mariages

GEIB Frédéric & GROS Virginie, le 02 octobre 2010  
 LEFEBVRE Nicolas & EYMARD Adeline, le 16 octobre 2010  
 FRESSE Stéphane & FLATTET Alexandra, le 30 octobre 2010

### > Décès

STIMEC épouse KOWALSKI Marija, le 24 septembre 2010  
 HACHET épouse LEBATARD Raymonde Madeleine Henriette, le 05 octobre 2010  
 BICHLER épouse BODIN Isabelle Laurence, le 10 décembre 2010  
 CLAISSE épouse LEFEBVRE Marie Louise, le 06 janvier 2011  
 MOPTY Pierre, le 09 janvier 2011  
 BELLIER Jacques Paul, le 24 janvier 2011



Les membres de la commission estiment qu'il faudrait des groupes de 6 enfants accompagnés par 2 adultes. Dès lors, il faudra environ 70 adultes pour encadrer les élèves. Il sera fait appel aux parents ainsi qu'aux randonneurs des deux associations.

## > Rallée pédestre en famille



Il s'agit d'une randonnée à destination des familles toujours dans l'optique de découvrir l'Orée de la Brie.

Cette randonnée est organisée en collaboration avec *Les Galoches Briardes* et le *Mille-pattes Servonnais*. Il s'agit d'un parcours d'une vingtaine de kilomètres avec des animations lors des arrêts. Cette manifestation devrait être organisée sur un dimanche du mois de septembre 2011 avec un départ vers 9h avec café d'accueil.

### Programme

**9h : départ de Servon**

**10h-10h30 : arrivée sur Brie-Comte-Robert avec animation**

**11h30 : nouveau départ de Brie-Comte-Robert**

**13h : arrivée à Chevy-Cossigny : pique-nique et animation**

**14h30 : nouveau départ de Chevy-Cossigny**

**16h30 : arrivée à Servon : collation et animation**

**Nous aurons l'occasion de préciser certaines informations dans une prochaine publication.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## > La Mairie

29 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96  
www.chevry-cossigny.com  
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00  
Mardi FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30  
Mercredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00  
Jeudi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30  
Vendredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30  
Samedi 8h45 - 11h30

## Scolaire / Loisirs

### Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne  
Tél. : 01 64 05 26 93

### Elémentaire

**Normandie-Niemen**  
25 rue Marcel Pagnol  
Tél. : 01 64 05 26 90

### Service inscriptions

Céline LECOMTE  
Tél. : 01 64 05 20 22

### Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 01 60 62 43 31  
Espace parents : Espaceparents.fr

### Accueil pré et post-scolaires maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79  
Tél. : 06 84 77 46 92

### Ecole élémentaire

Tél. : 01 64 05 26 90

### Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11  
Tél. : 06 84 77 90 54

### Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly  
Tél. : 01 64 05 69 95

### A.C.A.C.C.

**- Ecole de Musique**  
35 rue C. Pathé  
Tél. : 01 60 34 14 71

### - Bibliothèque

6 rue Jean Delsol  
Tél. : 01 64 05 70 24  
Mercredi et samedi de 15h à 18h

## Sécurité / Urgence / Social

### COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel  
Tél. : 01 64 13 50 00

### POMPIERS / URGENCES 18

Brie-Comte-Robert  
Tél. : 01 60 62 57 00

### S.A.M.U. / URGENCES 15

Rue Fréteau de Peny - Melun  
Tél. : 01 64 10 67 50

### C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03  
Secu 77 : "3646" Prix appel local  
ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

### Maison des Solidarités

Assistante Sociale  
Tél. : 01 64 25 07 00

### Maison de retraite

« La petite maison »  
Tél. : 01 64 05 28 23

## Services médicaux

### Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé  
Tél. : 01 64 05 98 30

### Cabinet dentaire

Docteur Rossi  
9 rue Marcel Pagnol  
Tél. : 01 64 05 66 89

### Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé  
Tél. : 01 64 05 77 12  
J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95  
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89  
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

### Médecins

Docteur J.C. Palacio  
66 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 06 14  
Docteur G. Watrelos  
38, rue Ch. Pathé  
Tél. : 01 64 05 45 21

### Orthophoniste

Françoise Frappé  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 34 12 39

### Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 62 06 72  
Jacqueline Delmas  
24 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 08 51

### Pharmacie

Monsieur Decaup  
(tous les jours sauf dimanche)  
31 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 35 87

## Services publics

### Perception

37 Av du Gal Leclerc  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 01 64 05 00 97

### Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Yau  
Av de la Malibrant - Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 17 00

### Mission locale

7 avenue de la Malibrant  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 52 90

### Relai Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 39 49\*

\*Selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur

### C.A.F.

21 av Gén Leclerc  
77000 Melun  
Tél. : 0 820 25 77 10

### La poste

36 Bis Rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 62 46 20



### Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc  
Brie-Comte-Robert  
Tél. 0 810 385 385

### E.D.F. : 0 810 333 077

**GDF SUEZ (raccordement) :**  
**0 810 224 000**

## Divers

### Marché

Mercredi matin Place du marché

### S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil  
Tél. : 01 60 56 54 60

### Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79  
lundi de 14h à 17h et du mardi  
au vendredi de 9h à 17h



### Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à  
12h sauf dimanche et jours fériés.  
3 rue Maurice Ambolet  
Tél. : 01 64 05 20 61  
Pour en savoir plus :  
www.paroissedechevrycossigny.com

### Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX  
Tél. : 01 64 05 33 66

## Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

### Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

### Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

### Enlèvement des ordures extra-ménagères (objets encombrants)

le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

### Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.



## CONCEPTION

## REALISATION

## JARDINS

## BAIGNADES

## NATURELLES



# DUFAÏ-MANDRE

## Paysage



*Au service du paysage depuis plus de 50 ans !*



## CONSEILS

## DIAGNOSTICS

## DEVIS DETAILLES

## ETUDES PAYSAGERES



**Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny**  
**Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr**

QualiPaysage





Concevoir l'innovation de demain  
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

**sauermann®**

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG  
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny [www.sauermannpumps.fr](http://www.sauermannpumps.fr)



[www.sco-france.fr](http://www.sco-france.fr)



[www.bellavita77.fr](http://www.bellavita77.fr)



7 AGENCES & 3 SHOW ROOM EN ILE DE FRANCE



**PARTICULIERS et PROFESSIONNELS, EXPOSITION PERMANENTE**

Salle de bain • Spas • Hammams • Linge de maison • Produits de bien être

**Nouveau à Chevry → Cuisine • Electroménager**

Show Room Bella Vita / DESC – Tél : 01 60 62 52 70 – Fax : 01 60 62 47 53

1 Bis, rue Charles Pathé – 77173 CHEVRY-COSSIGNY